Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026185-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-11/3/25 DOSSIER N°7728	REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2026 : CANTONS DE SAINT-VAURY, LA SOUTERRAINE, AHUN, AUBUSSON, AUZANCES, BONNAT, BOURGANEUF, BOUSSAC, DUN-LE-PALESTEL, FELLETIN, GOUZON, GUERET 2, LE GRAND-BOURG ET EVAUX-LES-BAINS

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-France GALBRUN à Renée NICOUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

Absent(s) - excusé(s) :
Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2026 : CANTONS DE SAINT-VAURY, LA SOUTERRAINE, AHUN, AUBUSSON, AUZANCES, BONNAT, BOURGANEUF, BOUSSAC, DUN-LE-PALESTEL, FELLETIN, GOUZON, GUERET 2, LE GRAND-BOURG ET EVAUX-LES-BAINS

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026185-DE

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n° CD2025-12/1/11 de l'Assemblée départementale du 12 décembre 2025 adoptant le règlement départemental des dotations cantonales de la Creuse ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-11/3/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les dotations pour un montant de **50 035 €** conformément à la répartition jointe en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à procéder au versement de ces subventions.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil Départemental
16 nov. 2026